

Pratiques exemplaires en matière de placement: S'engager sur la voie du succès à long terme.

Soyons francs, les marchés peuvent être agités de temps à autre. Et parfois, un revirement important fait la une et rend les investisseurs nerveux. Mais lorsque vous êtes engagé dans la voie de la réussite en matière de placement et savez que votre portefeuille est bâti selon vos objectifs et votre style de placement, vous êtes en bonne position pour affronter les soubresauts du marché, éviter les décisions émotionnelles et procéder à des ajustements réfléchis en cas de besoin.



Voici cinq pratiques exemplaires pour la réussite continue de vos placements.

Avoir un plan.

Travaillez avec votre conseiller en vue d'élaborer une stratégie financière qui reflète vos objectifs et vos priorités. Mettre votre stratégie par écrit, au lieu d'en conserver une vision floue dans votre esprit, vous aidera à la suivre. Si vous n'avez pas de vision structurée et ne portez pas une attention constante à votre stratégie, vous perdrez facilement de vue vos objectifs lorsque le marché changera. De plus, une stratégie documentée peut agir comme boussole et vous aider à mesurer votre progrès au fil du temps.

Opter pour la diversification.

La diversification, notamment au niveau des catégories d'actif et des régions, est l'un des principes de base des placements gagnants et représente une façon importante de réduire le risque. Par exemple, lorsque la valeur d'une catégorie d'actifs diminue, d'autres catégories permettent d'atténuer l'impact de cette baisse sur le rendement du placement. C'est alors l'ensemble du portefeuille qui profite d'un rendement plus stable.

Procéder régulièrement à des vérifications.

Même dans un portefeuille bien diversifié, certains placements peuvent dépasser les attentes, tandis que d'autres peuvent produire peu de résultats, créant un déséquilibre occasionnel dans la répartition au sein de votre portefeuille. Même si le rééquilibrage s'effectue dans la plupart des solutions de placement, il est essentiel de reconnaître l'importance des vérifications régulières. Elles peuvent vous aider à déterminer si vous devez apporter des ajustements en cas de changements aux conditions de placement, à votre situation financière ou à vos objectifs.

Garder une vue d'ensemble.

Alors que les marchés ont connu des hauts et des bas au cours de la dernière année, il est primordial de garder les choses en perspective. Historiquement, les marchés se redressent et ultimement, la conjoncture économique s'améliore. Évitez la tentation de prendre des mesures soudaines en fonction de nouvelles négatives. Si les soubresauts du marché vous rendent nerveux, votre conseiller peut vous suggérer des approches pouvant aider vos placements à résister aux fluctuations et réduire votre niveau de risque.

Trouver des occasions.

Si les marchés reculent, votre portefeuille bien structuré et bien diversifié comprenant des placements de qualité sera en meilleure position afin de se maintenir à long terme. Et lorsque

vous restez sur le marché et continuez à investir de façon constante, vous pouvez profiter des achats périodiques par sommes fixes. Stratégie de placement de base, les achats périodiques par sommes fixes signifient que vous affectez le même montant en dollars à un placement en particulier, à intervalles réguliers, peu importe le prix. Avec le temps, vous payez le coût moyen des placements et lorsque les prix augmentent, moins d'actions sont achetées. Mais lorsque les prix diminuent (par exemple, lors d'une période de ralentissement du marché), vous vous retrouvez à en acheter davantage.

Obtenir du succès comme investisseur exige de la patience, de la diligence et une communication ouverte avec votre spécialiste en services financiers de Service Impérial. Ensemble, vous pouvez créer un plan personnalisé avec lequel vous êtes à l'aise, c'est-à-dire un plan qui vous offre la souplesse d'apporter des modifications en cas de besoin pour vous aider à atteindre vos objectifs financiers.

Consultez votre conseiller du Service Impérial^{MD} CIBC | Appelez au 1 888 839-7298.

Une expérience bancaire
adaptée à votre vie.



Le contenu du présent article repose sur des renseignements que la Banque CIBC jugeait exacts à la date indiquée dans le haut de l'article. Les produits et services bancaires sont fournis par la Banque CIBC. Les produits et services de placement sont offerts par Placements CIBC inc., filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels, ou par Services Investisseurs CIBC inc., filiale de la Banque CIBC, membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et du Fonds canadien de protection des épargnants. La Banque CIBC, ses sociétés affiliées et ses représentants ne sont pas responsables d'éventuelles erreurs ou omissions. La Banque CIBC, ses sociétés affiliées et ses agents ne sont pas tenus de fournir des renseignements à jour ou révisés. Cet article a pour but de fournir des renseignements généraux et ne doit pas être interprété comme des conseils précis pouvant convenir à des particuliers. La prise en compte de la situation personnelle et des circonstances individuelles étant essentielle, il est recommandé à toute personne désireuse de prendre des décisions sur la foi des renseignements contenus dans cet article de consulter son conseiller CIBC. Certains articles peuvent traiter de questions fiscales, juridiques ou d'assurances. Pour des conseils adaptés à votre cas spécifique, veuillez vous adresser à un conseiller fiscal, juridique ou spécialisé en assurances. Tout renvoi dans cet article au système fiscal canadien s'appuie strictement sur les lois fiscales fédérales, sauf indication contraire. Des lois fiscales provinciales peuvent aussi s'appliquer et différer des lois fiscales fédérales.

La conception graphique du cube CIBC, « Une expérience bancaire adaptée à votre vie. » et la conception graphique de Service Impérial CIBC sont des marques de commerce de la Banque CIBC. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de la Banque CIBC ou de ses entités affiliées.